

Réf : AT / SDT/ DRA / CRU / 289 / 2021.

Guelma le : 01/12/2021

## Mise En Demeure N° 02

### 1-Parties Contractantes :

**Le Contractant :** La Direction Opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

**Le Partenaire Cocontractant :** BELMAHBOUL ILYES vente quincaillerie.

### 2- Définition de l'opération :

**Contrat N° 94/2021 Relatif :** Achat fourniture de quincaillerie

**Bon de commande N° :** 210511 En date : 31/10/2021.

**Duré de Réalisation :** 02 jours.

### 3- Annonce de la mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure :** non-respect des délais de livraison de la commande N°210511 du 31/10/2021.

Suite au retard considérable relatif à la livraison des restes de la commande N° 210511 (Achat Quincaillerie) malgré la première mise en demeure adressé à votre structure le 21/11/2021 nous vous mis en demeure et nous vous invitons à livrer la totalité du bon de commande dans un délai qui ne dépasse pas les huit (08) jours à compter de la date de réception de la présente 2eme mise en demeure , Faute de quoi des mesures seront prises à votre encontre.

**Le Directeur**



الديبر العملي للإتصالات قائلية  
إمضاء: بومسح ياسين